



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, le 18 janvier 2013
17h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEILS DE PRUDENCE EN MONTAGNE

Les récentes chutes de neige, qui se sont cumulées jusqu'à plus de 2 mètres dans certains secteurs de montagne du département, ont largement augmenté les risques de déclenchement des avalanches. **Plus que jamais, la prudence est de mise.**

La préfecture et les services de secours en montagne : PGHM et CRS 29 recommandent à tous les pratiquants de la montagne de rester sur les pistes damées et balisées des stations de ski.

Il est également important de garder à l'esprit qu'un comportement imprudent dans de telles conditions nivologiques peuvent mettre en péril non seulement votre sécurité mais également celle d'autres skieurs.

La préfecture vous rappelle les **conseils de prévention** suivants :

- 1) respecter les balisages et la signalisation sur les pistes et proscrire catégoriquement le ski hors piste ;
- 2) respecter strictement les consignes que les stations donnent en matière de pratique du ski ;
- 3) adapter sa pratique du ski aux conditions climatiques et à son niveau technique.

Informations sur les routes :

- ✓ Sur le site du *conseil général des Hautes-Pyrénées* <http://www.cg65.fr/> où se trouve un bulletin d'information sur l'état des routes du département actualisé deux fois par jour
- ✓ Par téléphone au 0825 825 065 (n° Inforoutes)

Informations météorologiques :

- ✓ Météo montagne (www.meteofrance.com ou 08 99 71 02 65)
- ✓ Bulletins d'estimation du risque avalanche : 08 92 68 10 20